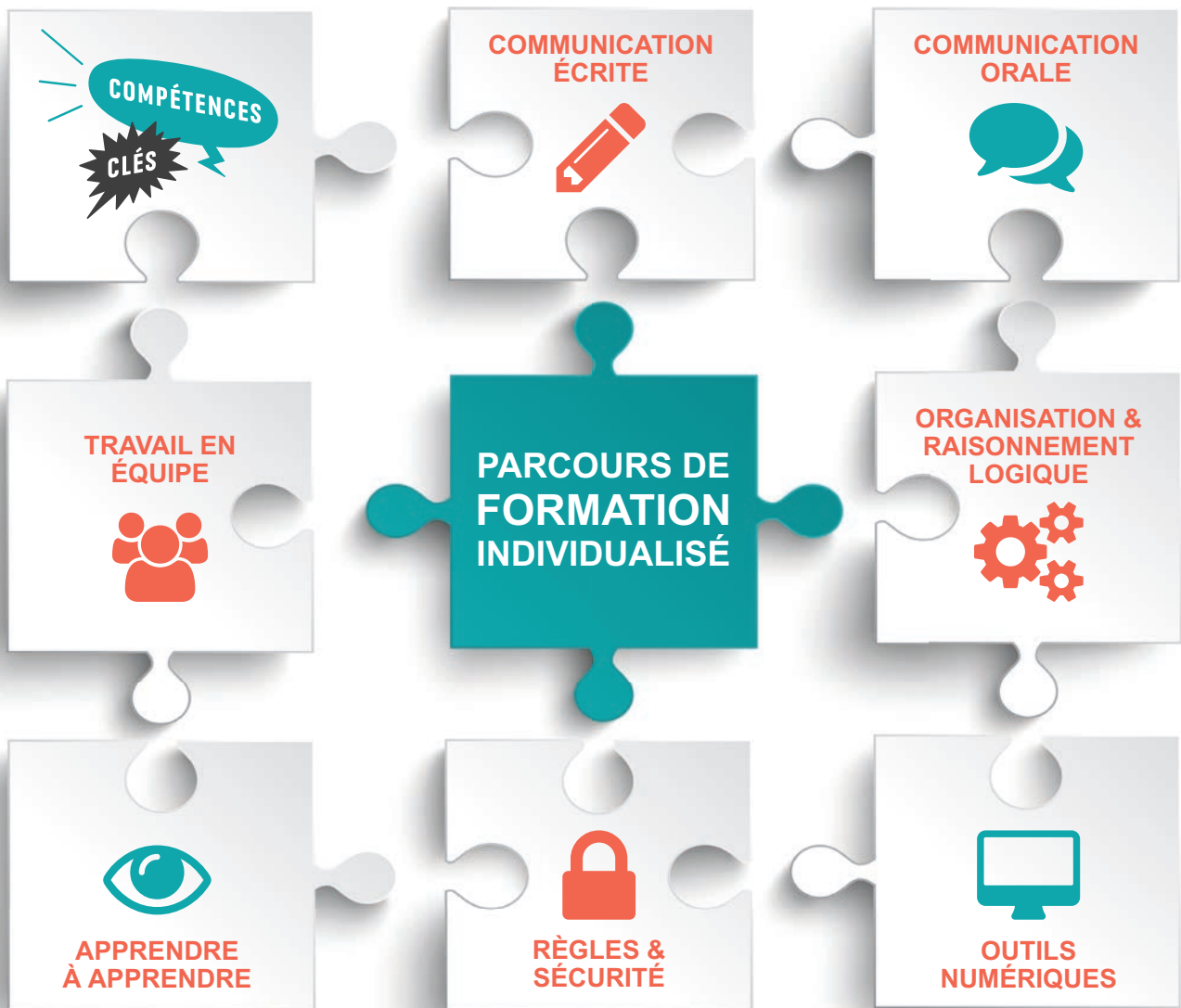


# RENFORCEZ LES COMPÉTENCES DE VOS ÉQUIPES !



**DES FORMATIONS OPÉRATIONNELLES ET SUR-MESURE  
POUR AVANCER ENSEMBLE !**

**PERSONNEL  
ENCADRANT**



COMPÉTENCES

CLÉS

# QU'EST-CE QUE LES COMPÉTENCES CLÉS ?

Ce sont les compétences considérées comme nécessaires à toute personne pour favoriser le développement professionnel, l'épanouissement personnel, l'intégration sociale et la citoyenneté active. Elles sont la clé d'une structure bien portante.

## 10 BONNES RAISONS DE S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CLÉS EN SITUATION PROFESSIONNELLE

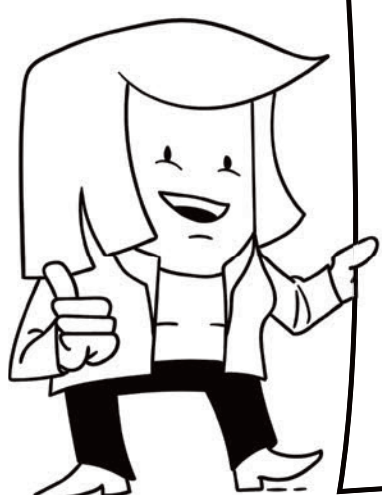
### VOUS SOUHAITEZ :

- 1 Accroître l'opérationnalité de vos agents en situations de travail
- 2 Faciliter l'adaptation des agents aux changements, aux évolutions des métiers et des process
- 3 Développer l'autonomie et la prise d'initiative chez vos agents
- 4 Répondre et accompagner les projets ou souhaits de mobilité
- 5 Promouvoir l'accès des agents à la qualification
- 6 Répondre aux exigences de qualité
- 7 Améliorer la performance collective et la qualité de vie au travail

### VOUS REPÉREZ :

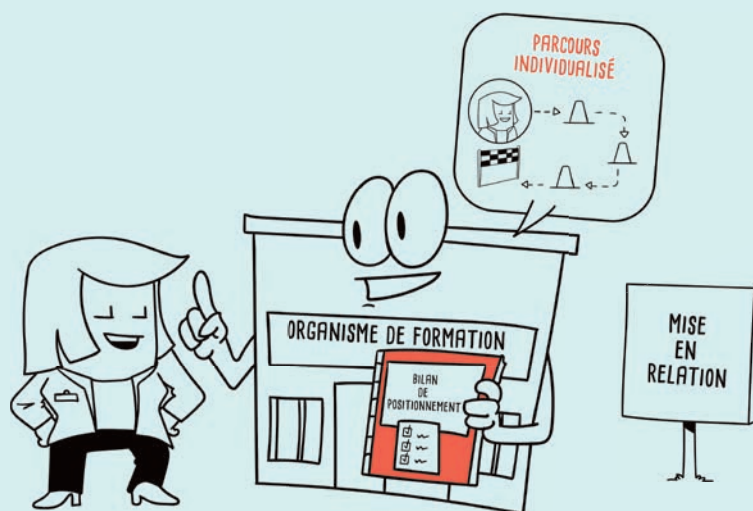
- 8 Des difficultés rencontrées par vos agents face à certaines situations : difficultés dans l'opérationnalité du travail, un manque de formation...
- 9 Des évolutions dans l'établissement qui sont susceptibles de fragiliser les agents les moins qualifiés
- 10 Une maîtrise insuffisante des compétences clés au regard des évolutions sur les métiers et les processus d'hygiène, de sécurité et environnementales

### VOTRE ANFH VOUS PROPOSE UN DISPOSITIF COMPLET :

- 
- > **Une sensibilisation des cadres** à la démarche de repérage des besoins de vos agents
  - > **Un bilan de positionnement** permettant de définir les besoins en formation de chaque agent
  - > **Un parcours de formation individualisé** adapté à leur besoins et à leur situation professionnelle, comprenant un ou plusieurs modules
  - > **La certification CléA** : la reconnaissance de la maîtrise du socle Compétences Clés

# RENFORCEZ LES COMPÉTENCES EN SITUATION PRO

L'ANFH propose un parcours de formation adapté aux besoins de vos agents incluant un ou plusieurs modules, assuré par IRFA évolution :



## COMMUNICATION ORALE



3 JOURS

- S'exprimer oralement en fonction de la situation de travail.
- Adapter son comportement face à une situation délicate.
- Analyser les éléments de communication non verbale.
- Savoir écouter une consigne.



## COMMUNICATION ÉCRITE



2 à 6 JOURS

- La communication écrite au sein de l'équipe.
- Produire des écrits professionnels de qualité.
- Lire et comprendre un document usuel professionnel.
- Rendre compte à l'écrit d'évènements professionnels.



## ORGANISATION & RAISONNEMENT LOGIQUE



3 JOURS

- Gérer la charge de travail au quotidien, accroître le sens de l'organisation.
- Méthode de travail en fonction des contextes.
- Outils mathématiques utiles à l'environnement de travail.
- Analyse de situation de travail, résolution des problèmes.

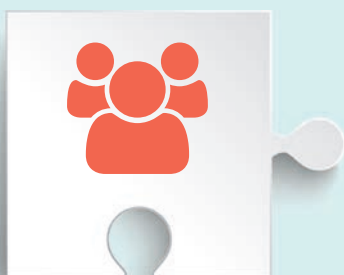
# LES CLÉS DE VOTRE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE !



## OUTILS NUMÉRIQUES



- Connaître l'environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur.
- Maîtriser les fonctionnalités web.
- Utiliser en contexte professionnel une messagerie.
- Créer et modifier des documents structurés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Créer des tableaux élaborés et structurés à l'aide d'un tableur.



## TRAVAIL EN ÉQUIPE



- Identifier l'organisation de l'environnement de travail.
- Développer les comportements efficaces.
- Prévenir et gérer les tensions avec un collègue.
- Communiquer en situation délicate.



## APPRENDRE À APPRENDRE



- Effectuer un bilan personnel et professionnel.
- Valoriser les expériences à l'oral et à l'écrit.
- Évaluer les impacts d'un changement professionnel, identifier le plan d'actions.



## RÈGLES ET SÉCURITÉ



- Respecter un règlement de sécurité : hygiène, environnement, analyse d'une procédure qualité.
- Acquérir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques.
- Être capable d'appliquer les gestes de premier secours.
- Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie.

# DÉROULEMENT DU DISPOSITIF EN 7 ÉTAPES

## ÉTAPE 1

### SENSIBILISATION À LA DÉMARCHE DE REPÉRAGE DES BESOINS EN COMPÉTENCES CLÉS AUPRÈS DES CADRES



- 🎯 Appropriation de la notion de compétences clés  
Présentation du dispositif  
Démonstration de l'outillage mis à disposition  
Réflexion sur la stratégie de mise en oeuvre
- ⚙️ Organisé dans votre établissement

## ÉTAPE 2

### REPÉRAGE DES BESOINS PAR LES PERSONNELS D'ENCADREMENT



- ⚙️ 3 moyens de repérage :
  - Observation de vos agents en situation de travail
  - Utilisation des grilles de repérage lors de vos entretiens annuels
  - Démarche volontaire de l'agent

## ÉTAPE 3

### REMONTÉE DES BESOINS PAR LES CADRES AU SERVICE FORMATION



- ⚙️ Le service formation transmet à l'ANFH les besoins de formation en compétences clés
- 🎯 Planification des bilans de positionnement selon les disponibilités des services

## ÉTAPE 4

### BILAN DE POSITIONNEMENT



- 🎯 Obligatoire pour définir les besoins de formation de chaque agent
- ⚙️ Sous forme d'études de cas

## ÉTAPE 5

### PARCOURS DE FORMATION

- 🎯 Adapté aux besoins de l'agent et tenant compte de son projet et de vos objectifs
- ⚙️ Un ou plusieurs modules de formation basé sur des situations professionnelles courantes



## ÉTAPE 6

### BILAN POST-FORMATION



- 🎯 Retour sur le parcours de formation de l'agent et préconisation d'un plan d'action selon le projet
- ⚙️ À distance

## ÉTAPE 7

### PROJET PROFESSIONNEL

- 🎯 Accéder à une formation diplômante  
Mobilité/Promotion professionnelle  
Certification CléA





# FINANCEMENT DU DISPOSITIF



Le développement des Compétences Clés est une priorité pour l'Europe. L'ANFH a ainsi bénéficié d'un cofinancement du Fonds Social Européen, à hauteur de 60% du coût du projet, pour le déploiement du dispositif Compétences Clés.

- Les **frais pédagogiques** du bilan de positionnement, des parcours de formation et de la certification CléA sont entièrement financés par l'ANFH et le FSE.
- Les **frais de traitement** sont indemnisés sur la base de 17€/heure de formation réalisée par agent.

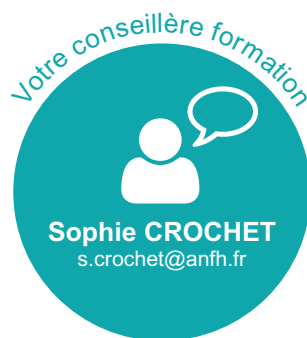
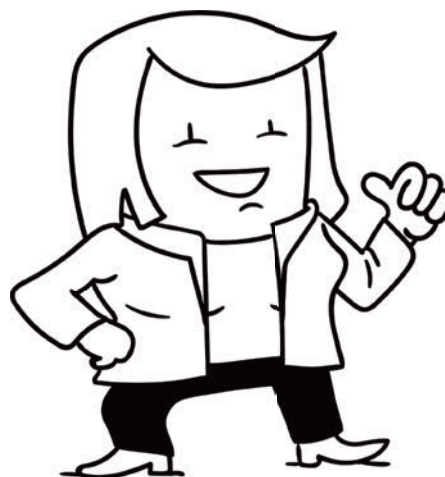
Deux possibilités :

- **Votre agent est éligible au cofinancement FSE** : seul 40% sont pris en charge sur votre budget plan de formation.
- **Votre agent est inéligible** : 100% des frais sont financés sur votre budget plan de formation.

## QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU COFINANCEMENT FSE ?

Répondre à un des critères suivant :

- Être une femme
- Avoir plus de 54 ans
- Être travailleur handicapé
- Avoir un diplôme inférieur au niveau IV (Bac)
- Être en contrat aidé ou CDD - de 6 mois



**Vous souhaitez renforcer les compétences clés de votre équipe ?  
Contactez votre service formation**

Et consultez notre site internet : [www.anfh.fr/basse-normandie](http://www.anfh.fr/basse-normandie)

VOIR LA VIDÉO

